

MONTEUR RADIOTÉLÉPHONIE MOBILE

Fiche FAST n° **05-10-14** | (30/03/2010)

Les informations fournies par cette fiche sont indicatives, sans valeur légale et sans caractère obligatoire.

Description de l'activité

Définition : installe et raccorde sur site l'ensemble des équipements constituant une station de base de radiotéléphonie mobile. Cette station comprend : un support d'antennes (pylône dans la plupart des cas ; mât fixé sur un toit d'immeuble ou sur le sommet d'un château d'eau, d'une tour, d'un moulin ou d'un silo ; façade ou terrasse de bâtiment), des antennes réceptrices plus émettrices reliées à une baie électronique dans un local énergie climatisé ou ventilé. L'installation du pylône et du local énergie est généralement sous-traitée (voir fiches FAST n° 02-10-14 et 02-01-14).

- Monte au sommet de la structure, le plus souvent par une échelle (parfois à crinoline). Sur les pylônes (dont la hauteur varie de 25 à 70 mètres), l'ascension se fait par une échelle verticale équipée de paliers de repos. Lors de l'accès aux supports d'antennes, le monteur est équipé d'un harnais relié à un point d'ancrage par un dispositif antichute ; le monteur peut travailler sur cordes lorsque le support d'antenne est difficile d'accès : château d'eau, tête de mât ou bras de déport de pylône.
- Met en place et fixe les antennes à la structure ; le levage des antennes (poids unitaire d'environ 20 kg) se fait le plus souvent manuellement à la poulie.
- Installe un amplificateur, à environ 1,50 mètres de l'antenne et relié à celle-ci par une liaison coaxiale.
- Déroule -manuellement ou à l'aide d'un treuil-depuis un touret des câbles électriques coaxiaux, les raccorde au système émetteur/récepteur, les fixe à la structure (clips) puis au chemin de câble (coupé aux dimensions voulues avec une disqueuse) jusqu'à l'atelier d'énergie.
- Relie les câbles coaxiaux à une baie électronique par l'intermédiaire de bretelles.
- Pose une armoire électrique et une baie énergie qui alimentent la baie électronique en 48 volts, ainsi qu'un amplificateur de réception (PDU).
- Réalise l'étanchéité du passage des câbles dans le local par du mastic silicone ou polyuréthane.
- Procède aux réglages, aux contrôles, aux mesures et à la mise en service.
- Peut participer à l'exploitation et à la maintenance des sites de téléphonie mobile.

Exigences

- Conduite : VUL ; PL ; Engins ; PEMP : Conduite : VL
- Contrainte Physique : Forte ; Moyenne : Contrainte physique : forte
- Contrainte posturale : Position Assise Prolongée ; Position Debout Prolongée ; Position Accroupie ; Position Agenouillée ; Bras en Élévation ; Cou Extension Prolongée ; Toute Posture ; Penché en Avant : Contrainte posturale : toutes positions
- Coordination/ Précision Gestuelle
- Esprit Sécurité
- Grand Déplacement : Découché
- Intempérie (Température extrême chaleur) (Température extrême froid)
- Mobilité physique
- Port EPI indispensable
- Sens spatial
- Temps réaction adapté
- Travail Hauteur : Travail en hauteur : montée sur pylônes, châteaux d'eau...
- Travail Espace Restreint : Travail en espace restreint : chambre tirage, pylône
- Travail sous tension
- Travail en Equipe : Travail en équipe à deux ou trois
- Vision adaptée au poste : champ visuel, vision de loin, vision de près

Accident du travail

- Chute Hauteur : Chute de hauteur : échelle, pylône, terrasse, toiture, corde
- Chute de plain-pied, surface glissante
- Risque routier : Déplacements sur différents sites
- Contact électrique : ligne électrique aérienne, fil électrique dénudé, arc électrique, armoire, induction
- Emploi d'outil à main/matériau tranchant/contondant (en manipulant les équipements)
- Chute Objet
- Déplacement en ouvrage étroit : heurt structure, chambre de tirage, pylône
- Port manuel de charge
- Projection particulaire : corps étranger
- Emploi de machine dangereuse
- Travaux rayonnement non ionisant : onde électromagnétique

Nuisances

- Hypersollicitation des membres

- Manutentions et postures : Manutention manuelle de charge - Voir la fiche
- Bruit - Voir la fiche
- Rayonnement non ionisant onde électro-magnétique : Rayonnement non ionisant : onde électromagnétiques - Voir la fiche

Maladies professionnelles

- Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes [98] "Tableau MP INRS
- Lésions chroniques du ménisque à caractère dégénératif [79] "Tableau MP INRS
- Affections péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail [57] "Tableau MP INRS
- Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes [69] "Tableau MP INRS
- Périonyxis onyxis : atteinte des doigts et des orteils [77] "Tableau MP INRS

Surveillance médicoprofessionnelle

Surveillance médico-professionnelle : se reporter aux nuisances et à leurs fiches FAN éventuelles

Mots-clés

ANTENNE, BRUIT, ELECTRICITE, INTEMPERIES, MANUTENTIONS ET POSTURES, POSTURE, PYLONE, RAYONNEMENT NON IONISANT, TMS, VIBRATION